

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

IrunTEAM06

Association loi 1901

1070, chemin de saint Bernard

06220 Vallauris



Le 24 novembre deux mille vingt trois à 19H , les adhérents de l'association se sont réunis dans la salle maison des Associations à Antibes

Sont ainsi présents, les 47 membres suivants

Valerie Pascallon Présidente - Olivier Pascallon Trésorier - Françoise Gelas Secrétaire
Patricia Allongue- Sylvie Amiot - Marie Barbier- Catherine Barnsten- Marie Paule Baron – Stephanie Barre – Catherine Bergeret – Jean Claude Cadoret – Sandrine Camel - -Françoise Chabaud -Kadri Chafei – Evelyne Chansavang- Marc Chatron Collet -Murielle Chatron Collet -Nathalie Cheurlin – Jacqueline Coulet - Eric Durupt – Veronique Faubert – Catherine Fay – Fabienne Fortuné – Bruno Francon – Florence Francon – Elisabeth Genovese – Françoise Girod – Simon Hankins – Stephanie Hankins – Joelle Hartmann – Christophe Hypach – Nadine Lajat – Francois Laurent – Veronique Leroy -Catherine Mazet – Marie Helene Morice – Catherine Proult – Sebastien Rault -Maud Rault Coquantif- Pascal Richard -Anne Valerie Rotaru – Nina Sadecki – Patriia Sadecki- Lydie Salaun - Frederique Souchon – Dominique Thibaut -Nathalie Zervos-

Sont représentés, les 28 membres suivants

Nicole Claude – Marc Erhart – Safia Erhart – Yvette Fabra – Christine Fresneda -Marie Emmanuelle Fromont – Marie Anne Gallan – Yolande Gomichon – Catherine Grimm – Christine Guillon – Caroline Henry – Isabelle Jehanno – Virginie Lasalle – Alain Logelin – Muriel Logelin -Virginie Mars – Veronique Masseur – Elisabeth Monereau – Marie Ponzanelli – Genevieve Rodriguez – Pascale Sarazin – Marie France Soler – Nathalie Taguigue – Elisabeth Tulli -Philippe Vaz – Martine Vitcheff -.Elisabeth Dessus - Sabine Hopper.

A ce jour, le club étant composé de 112 membres ayant leur cotisation à jour, 56 voix sont nécessaires pour valider les votes, le quorum est atteint.

Mme Valérie Pascallon est désignée par les membres de l'assemblée pour assurer la présidence de la séance. Un secrétaire de séance est également nommé en la personne de **Mme Françoise Gelas**

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- L'approbation du rapport moral d'activité
- L'approbation du bilan financier
- Election des membres du comité directeur

1 - Rapport moral d'activité

Une série de slides détaillant la vie du club durant cet exercice est présenté à l'Assemblée sur un écran géant-

présentation par la Présidente Valérie Pascallon

Après avoir procédé à l'élection, les membres de l'assemblée acceptent et approuvent le rapport moral d'activité

2- Rapport du Bilan Financier

Une série de slides détaillant la vie du club durant cet exercice est présentée à l'Assemblée sur un écran géant-présentation par le Trésorier Olivier Pascallon

Les pièces comptables sont à la disposition de tous les adhérents sur demande.

Vérificateur des comptes pour la saison 2022/2023 : Catherine Prout, reconduite pour 2023/2024

Après avoir procédé à l'élection, les membres de l'assemblée acceptent et approuvent le rapport du bilan financier

3 - Election des membres du comité directeur

Présentation par Françoise Gelas, secrétaire

Le comité de direction de l'association est composé de trois membres minimum

| | |
|---------------------|------------------------------|
| Président : | Mm PASCALLON Valérie, |
| Trésorier : | Mr PASCALLON Olivier, |
| Secrétaire : | Mme GELAS Françoise, |

et 5 membres élus au scrutin pour une durée de trois années par l'assemblée générale. Ces membres sont renouvelables par 1/3 tous les ans.

pour l'exercice prochain un sixième membre vient rejoindre le Comité Directeur en la personne de Philippe VAZ

Cette année, 3 sortants au comité directeur.

- Olivier Pascallon se représente
- Françoise Gelas se représente
- Murielle Chatron Collet se représente

Ces trois membres sont réélus à l'unanimité

Les administrateurs déclarent tous n'être frappés d'aucune mesure d'interdiction ou d'une quelconque incompatibilité qui viendrait les empêcher d'exercer les fonctions d'administrateurs.

Après avoir procédé à l'élection des membres du bureau directeur, les membres de l'assemblée acceptent à approuvent la constitution du comité directeur

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Vallauris, le 24 novembre 2023

Signatures du président de séance
et du Président de l'Association

PASCALLON Valérie

Handwritten signature of Valérie Pascallon in blue ink, featuring a stylized 'V' and 'P'.

Signatures du secrétaire de séance
et secrétaire de l'Association

Françoise Gelas

Handwritten signature of Françoise Gelas in blue ink, featuring a stylized 'F' and 'G'.

Signatures du Trésorier de l'Association

PASCALLON Olivier

Handwritten signature of Olivier Pascallon in blue ink, featuring a stylized 'O' and 'P'.